



Quelques-uns des 19 agents recenseurs qui sillonneront la commune du 21 janvier au 20 février.

Neuf mille Eybinois et moi, et moi, et moi...

Les Eybinois étaient 9 454 lors du dernier recensement en 2005. Mais combien sont-ils aujourd'hui ? Pour répondre à cette question, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectuera du 21 janvier au 20 février une nouvelle enquête sur tout le territoire communal. Outil indispensable à la vie publique locale, le recensement fournit les éléments pour appréhender les aménagements qui seront nécessaires à la cité en ajustant les services en fonction des besoins de la population.

Depuis janvier 2004, une nouvelle méthode de recensement remplace l'ancien comptage. Auparavant, celui-ci s'effectuait en même temps dans toutes les communes de France et avait lieu tous les sept à neuf ans. Désormais, il est organisé tous les cinq ans pour les communes de moins de 10 000 habitants sur la totalité de leur population et chaque année sur une partie de la population pour les communes de plus de 10 000 habitants. Son actualisation régulière apporte une meilleure réactivité sur l'évolution démographique. La commune d'Eybens, qui a été recensée en 2005, est donc concernée par un nouveau comptage en 2010. La méthode utilisée pour le recueil des données reste inchangée. Concrètement, début janvier l'agent recenseur dépose une lettre signée du maire aux domiciles des personnes pour les informer de son passage. Quelques jours plus tard, il se présente muni d'une carte officielle pour y déposer des questionnaires. Il existe deux types de questionnaires. Le premier appelé "feuille de logement" concerne des questions en lien avec le type d'habitation (un seul questionnaire est à remplir par logement). Le second, intitulé "bulletin individuel" comporte des questions sur la personne enquêtée (un bulletin individuel est déposé pour chaque personne vivant dans le logement). Les questionnaires remplis peuvent être remis directement à l'agent recenseur, ou lors d'un second passage.

Type de logement, profession, âge, sexe, emploi, lieux de travail ou d'études, les

questions posées permettent ainsi de récolter toutes sortes d'informations qui, une fois rassemblées, dessineront les caractéristiques globales de la population. Moyenne d'âge vieillissante ou au contraire rajeunissante, nombre moyen d'enfants par foyer, niveau de vie moyen... ces données socio-démographiques, alimenteront la réflexion sur des projets pour demain et le type d'équipements à privilégier.

Sous le contrôle de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, l'Insee est tenue au plus strict secret professionnel pour toutes les informations individuelles qu'il détient. En particulier, aucun croisement de fichiers ne sera réalisé. Les informations recueillies sont donc traitées et utilisées de manière anonyme. De la même manière, l'agent recenseur est tenu à une obligation stricte de confidentialité.

Le recensement : pour quelles utilisations ?

Le recensement fournit une multitude d'informations extrêmement précieuses pour anticiper les besoins des habitants à moyen terme et donc faire évoluer la Ville en harmonie avec sa population. Mais pas seulement ! Une commune s'inscrit aussi dans un territoire urbain, notamment avec l'intercommunalité. Eybens fait partie de la région grenobloise et à ce titre, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) utilise également ces résultats pour analyser les flux migratoires de la population et leurs caractéristiques. C'est le rôle de Nicole Tartamella, chargée d'études à l'AURG :



La commune : un relais pour le recensement

La participation des habitants en répondant aux questionnaires du recensement est non seulement essentielle mais aussi une obligation légale (loi du 7 juin 1951). Pour mener à bien cette enquête, 19 agents recenseurs sillonneront la commune du 21 janvier au 20 février 2010.

Recrutés par la Ville pour la période, ils seront en partie rémunérés grâce à une dotation spécifique de l'État versée à la commune dans le cadre du recensement. Facilement identifiables par leur carte officielle (voir modèle ci-dessous), ils seront susceptibles de se rendre à votre domicile du lundi au samedi, de 8 h à 20 h. Leur mission consiste à diffuser et recueillir des questionnaires élaborés par l'Insee. Formés par l'Institut avant le début de l'enquête, ils pourront également répondre à vos interrogations en cas de doute sur une question. Par souci de méthode et de rigueur, l'Insee a sectorisé la commune en 22 districts tout en conservant la notion des trois territoires habituellement utilisés sur Eybens : le Nord (avec 6 districts), le Sud-Est (avec 9 districts), le Sud-Ouest (avec 7 districts).

En plus des 19 agents, Géraldine Thibaud a été mandatée pour une durée de trois mois. Sous la responsabilité de Béatrice Risacher, directrice de l'habitat et de la prévention, son rôle sera de coordonner les équipes sur le terrain et de collecter les fiches remplies : "C'est un travail passionnant qui demande beaucoup de rigueur, de méthode et de discrétion. Auparavant, j'ai eu l'occasion d'effectuer à deux reprises un recensement en tant qu'agent recenseur. Je connais donc bien la difficulté du travail : se déplacer en plein hiver et par tous les temps, être disponible et arrangeant pour obtenir des rendez-vous avec les personnes, revenir plusieurs fois au même endroit... C'est pourquoi j'espère que les habitants leur réserveront un bon accueil."

Pour tout renseignement complémentaire : mairie d'Eybens, tél. 04 76 60 76 00.

"L'agence intervient sur les différentes strates du territoire, de l'échelle communale à celle de la région urbaine au sens large, ce qui représente 273 communes avec au-delà de l'agglomération, la Bièvre, le Grésivaudan, le Sud Grenoblois, le Sud Grésivaudan et le Trièves. Notre rôle est d'apporter une aide à la décision publique pour appréhender les futurs aménagements urbains. C'est pour cela que le recensement est un outil indispensable qui nous permet d'avoir une vision réaliste du territoire pour envisager ses futurs contours". Les résultats du recensement 2005 ont été fournis en 2006. "Sur Eybens nous avons clairement observé une pause dans la croissance de la population", poursuit Nicole Tartamella, "L'enjeu est alors pour les politiques de conserver un équilibre territorial afin de maintenir la dynamique de la Ville (en évitant par exemple la fermeture de classes ou de services). C'est aussi pour cela qu'une Ville fait parfois le choix de nouvelles constructions".

Autre enjeu de taille : l'attractivité du territoire. Qu'est-ce qui fait que les personnes choisissent d'habiter une commune plutôt qu'une autre ? Émulation et commodité de la Ville ? Calme ? Environnement ? Prix ? Proximité de son lieu de travail ? Autant de critères qu'il convient de prendre en compte pour que chacun trouve sa place en fonction de ses priorités. Les études réalisées au niveau de l'agglomération offrent une expertise fiable de ces choix de vie afin d'or-

ganiser les aménagements prioritaires (habitat, équipements, transports...). Outre l'analyse des données du recensement, Nicole Tartamella préconise également un autre outil souvent négligé : "Il serait intéressant d'ajouter à ces enquêtes le retour d'expérience. Lorsqu'un projet urbain sort de terre, pourquoi ne pas étudier quelques années plus tard son intégration dans la vie de la cité. Qu'ils soient positifs ou négatifs, ces retours seraient des atouts supplémentaires précieux pour construire l'avenir en permettant de tirer les leçons de notre propre expérience collective, pour avancer dans le bon sens... et avec bon sens !" C'est ce vers quoi la Ville tend à travers ses programmes d'actions : grands axes d'investissements prioritaires qui sont évalués dans le cadre de comités de suivi où se retrouvent élus, techniciens de la Ville et extérieurs et représentants des Conseils de quartiers.

Aménager un territoire où se croisent des réalités sociétales, environnementales et économiques n'est pas chose aisée. D'où l'intérêt primordial de connaître la population, de savoir qui sont les habitants pour leur apporter des réponses concrètes et durables. Combien d'Eybinois en 2010 ? Pour connaître les résultats de l'enquête, il faudra patienter jusqu'à l'année prochaine mais en attendant chacun peut faire son pronostic ! ■

Eybens en chiffre en 2005

9 454
habitants au recensement 2005

10^e
commune de l'agglomération sur 26

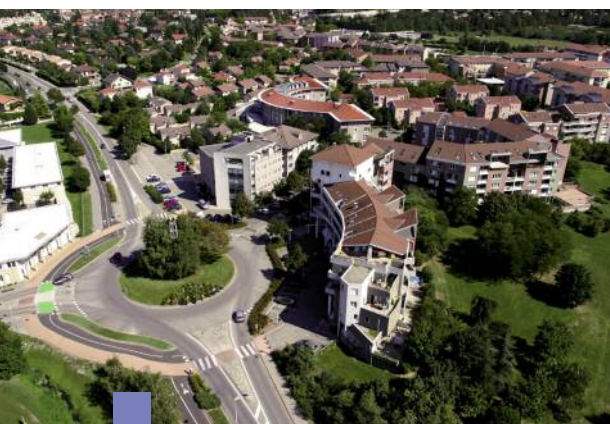
3 900
logements

3 700
ménages

2,5
personnes par ménage



Chaque agent recenseur sera identifiable grâce à sa carte officielle (ci-contre).



Les données du recensement alimenteront la réflexion sur les projets pour demain, les aménagements des futurs équipements (scolaires, sportifs, culturels...) et les besoins en logements et services municipaux.